

Réunion entre APE et services de la mairie de St Martin d'Uriage -- 2 juillet 2012

## **Possibilité d'introduire le compostage à la cantine centrale**

**Présents:**

- Jean-Marc S.      Mairie / responsable service restauration
- Maud D.            Mairie / responsable services périscolaires
- Pascal V.          Mairie / entretien espaces verts
- Isabelle L.         APE
- Matteo V.          APE

En suivant l'initiative d'Isabelle L., nous nous sommes réunis pour discuter de l'opportunité et la possibilité d'introduire la pratique du compostage à la cantine centrale de Saint Martin d'Uriage (desservant les écoles et le foyer Belvédère).

Isabelle L. explique qu'elle se rend disponible pour contribuer à ce projet, après une formation sur le compostage reçue en mai cette année par M. Nanchen (maître composteur dans la région), et après avoir observé que des installations similaires aux crèches de St Martin d'Uriage ont déjà été démarrées. L'intérêt est surtout celui de l'implication des élèves.

Pascal V. confirme l'intérêt de ce projet potentiel, et rappelle que les conditions sont d'abord de s'assurer de la présence des déchets appropriés et du dépôt du compostage, et ensuite de s'assurer du suivi du dépôt (d'où l'intérêt d'une implication éventuelle d'autres volontaires et bénévoles, y inclus les parents).

Jean-Marc S. explique que dans notre cuisine centrale le volume des épluchures disponibles est minuscule pour le traitement des fruits bio, car la procédure utilisée consiste en un brossage plutôt qu'un épluchage. Pour la portion de déchets qui n'est pas générée par le traitement de fruits et légumes bio, il y a une récupération quotidienne déjà accordé avec un éleveur local, qui l'utilise comme nourriture pour les animaux. Donc, en termes de préparation des aliments, il n'y aurait pas de la matière disponible pour le compostage. Reste à considérer s'il vaut la peine de mettre en place un triage après le débarrassage des tables.

Ce qui pourrait aider, dans l'hypothèse d'utilisation du matériel trié après le débarrassage des tables, est que (selon certaines écoles de compostage) il n'y a pas besoin de trier beaucoup, dans le sens que tout matériel organique (y inclus restes de viande) pourrait être composté. Par contre, l'inconvenant "de taille" de ce type de compostage est qu'il attire les rongeurs, donc nous ne le considérons pas d'intérêt dans le cas du restaurant scolaire. Les présents se trouvent d'accord sur ce jugement.

En ce qui concerne la tonte du gazon à l'école, la pratique du "mulching" (broyage de la tonte sur place) est utilisée, donc il n'y a pas de volume de gazon disponibles.

Il reste néanmoins un composteur qui est déjà en place à l'école, pour le compostage des restes du travail du jardin/potager scolaire. Donc, les enfants peuvent être sensibilisés et participer de cette façon.

Le papier, aussi, à l'école, est déjà trié et recyclé (ainsi que cartons, verre, toner des imprimantes, piles, etc).

**Conclusion:** il nous semble que pour le moment il n'y ait pas matière organique appropriée et disponible pour introduire le compostage à la cantine centrale. Si par contre l'éleveur qui récupère en ce moment les épluchures devait arrêter de le faire, nous pourrions reconsidérer la question, qui deviendrait alors rapidement d'intérêt.